

Il n'y a de salut pour la société que dans l'amour et l'appui mutuel. Bénédiction



Table with subscription rates: ARONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS: Un an \$1.50, Six mois \$1.00

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

VOL. X. — No 31.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI, 2 JUILLET 1943.

Camille Duguay, fondateur.

La Saint-Jean-Baptiste est célébrée à Victoriaville

Grâce à la Société St-Jean-Baptiste, récemment fondée à Victoriaville, des cérémonies religieuses, civiles et patriotiques ont marqué la célébration de notre fête Nationale, jeudi, le 24 juin.

Une Messe solennelle, en plein air, pontifiée par Mgr Onil Milot, P.A. s'est déroulée à l'Académie St-Louis de Gonzague, en présence d'une foule recueillie. Un sermon de circonstance fut prononcé par le rév. Père René Ducharme o.f.m.

Après la messe, il y eut parade par les rues de la ville. Cette parade se composait principalement de Cadets de l'Ecole d'Aviation, avec leur fanfare, d'un détachement du corps de Génie Royal Canadien de la 4th Army Troops, d'un char allégorique organisé par la ville, des diverses sociétés civiles: les Artisans Canadiens Français, les Syndicats ouvriers, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, et autres.

C'est au kiosque du parc de la partie Est de la ville qu'eut lieu le grand ralliement patriotique de la soirée. Un public nombreux s'y était rendu pour écouter la fanfare de la ville, les discours et les chants canadiens par la chorale mixte dirigée par l'abbé Houle, vicaire aux SS. Martyrs Canadiens. Toute l'assistance mêla aussi ses refrains à ceux de la chorale, et les échos répercutèrent au loin les douces mélodies de chez nous.

Les principaux orateurs de cette soirée furent: Me Roland Provencher, qui agissait comme président, et présenta les orateurs: Son Hon. le Maire Félix Champagne, M. Wilfrid Labbé, maire de la paroisse Ste-Victoire, M. P.-H. Plourde, M. le chanoine Alcide Pellerin, le Commandant Dawes, de l'Ecole d'Aviation, M. J.-E. Alain, co-propriétaire de la Victoriaville Furniture, M. Léopold Bérubé, échevin; et Me Raymond Beaudet, président de la Société St-Jean-Baptiste.

Par les temps troublés que nous traversons, le 24 juin ne doit pas passer inaperçu. C'est une occasion de retremper notre patriotisme au souvenir de grandes vertus de nos ancêtres. Leurs exemples d'endurance contre toutes les adversités, le froid, la faim, la persécution, l'injustice; leur énergie au travail, même les plus durs et les plus pénibles; leur esprit d'économie doivent nous servir de guides dans les luttes qu'il nous reste encore à poursuivre. Nos pères furent des gens de foi, et ils l'ont prouvé. Ils avaient un grand respect pour le prêtre et la maison de Dieu. Ils savaient sanctifier le dimanche. Ils priaient en famille. Ils traçaient le signe de la croix sur le pain de chaque repas. Ils ont aimé leur religion, et ils nous ont légué un riche héritage sur cette terre canadienne. Ne dilapions pas ces biens. Conservons-les jalousement.

En marchant dans les sillons, déjà si vaillamment tracés, tenons nos regards et nos intelligences fixés sur les tables de lois de la morale, de l'observance dominicale et de la charité chrétienne.

Chaque retour de la fête nationale doit être un jalon posé là pour nous rappeler notre mission en terre d'Amérique: notre mission de catholique et de français; une occasion magnifique de nous lancer à l'assaut de tous les succès, par l'union, le travail et la persévérance.

Madame Camille Duguay

TEXTE DU DISCOURS PRO-NONCE PAR M. PAUL DROUIN, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, AU CONGRES DE LA LIGUE DE SECURITE, A VICTORIAVILLE, LE 23 JUIN

Monsieur le Président, Messieurs,

Je désire remercier, Monsieur le Président, de votre aimable invitation à cette importante réunion et surtout de me fournir l'occasion de faire quelques suggestions aux employeurs de ce centre industriel de Victoriaville.

Il me sera bien permis d'offrir à votre président, mon ami Edouard Simard, mes bien sincères félicitations à l'occasion de sa récente élection comme président de l'Association de Québec pour la prévention des Accidents du Travail.

Ceux qui vous ont élu, M. le Président, ont droit à des compliments pour avoir fait un si heureux choix. Je n'ai aucun doute que sous la présidence d'un industriel aussi avisé que vous et avec l'habile coopération de son gérant-général, le Lt-Col. Arthur Gaboury, votre Association ne manquera pas de continuer à rendre à l'industrie et à la classe ouvrière les services utiles sous son droit d'attendre d'elle.

Si j'ai accepté de venir vous rencontrer et surtout de vous adresser la parole, c'est que lorsque j'ai débuté dans l'exercice de mes fonctions de président de la Commission des Accidents du Travail, j'ai vite réalisé la nécessité de collaborer avec tous les organismes qui s'occupent de la prévention des accidents du travail et autres.

Vous présentez ici ce soir, en aussi grand nombre, me démontre que vous pensez comme moi, et au nom de mes collègues et en mon nom personnel, je vous en félicite et je vous en remercie.

J'ai eu l'occasion d'assister dans différents centres industriels du Québec à plusieurs réunions semblables à celle à laquelle vous avez convoqués aujourd'hui votre association de prévention.

J'ai été heureux de constater que, d'une façon générale, les employeurs s'intéressent vivement aux initiatives que prend cette association dans leur intérêt, et surtout s'efforcent de profiter des recommandations et des directives qu'ils leur offre, sous l'inspiration de son inlassable gérant-général, le Colonel Arthur Gaboury.

Ne oubliez pas, messieurs, l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, — comme d'autres associations semblables de sécurité industrielle — est bien VOTRE association; recrutée comme elle l'est parmi vous et représentée à vos industries, qu'elle financée à même vos propres deniers, et chargée d'étudier et d'aider à solutionner des problèmes qui sont les vôtres.

En effet, cette association a été instituée sous les dispositions de la Loi des Accidents du Travail; elle opère avec l'assentiment de notre Commission qui a approuvé ses règlements, et qui désire collaborer avec elle de la façon la plus pratique pour assurer l'efficacité des services qu'elle doit vous rendre. Tousjours d'après la législation qui nous régit en matière d'accidents du travail, la Commission que j'ai l'honneur de diriger subventionne annuellement ces Associations de Prévention créées sous l'autorité que cette loi lui confère. Cette subvention, la Commission la paye à même les crédits alloués au fonds d'accident qui, comme vous le savez, doit son existence aux cotisations que nous prélevons de chacun de vous, les employeurs et industriels de la Province.

J'avais donc raison d'affirmer qu'il s'agit d'une oeuvre qui, en droit et en fait, est à vous, et qui doit faire partie intégrante de chacune de vos industries. — Si elle a des obligations précises et déterminées à votre égard, elle peut avec raison prétendre à votre coopération la plus entière, pour parvenir à ses fins qui sont de vous servir. Le premier conseil que je me permettrais donc de vous donner, serait d'encourager par tous les moyens à votre disposition votre association de sécurité, et surtout de mettre en pratique dans vos usines et vos ateliers les méthodes préventives qu'elle préconise.

Mais je désire prêcher par l'exemple et apporter ma modeste contribution à cette oeuvre éminemment humanitaire de la sécurité dans nos industries. Messieurs, je ne vous apprendrai rien en affirmant que nous avons beaucoup de besogne à accomplir si nous voulons réduire le nombre et la gravité des accidents du travail. Quelques chiffres vous édifieront à ce sujet. D'après les dernières statistiques publiées par le Bureau Fédéral des Recherches, nous apprenons que 373,555 accidents ont été dénoncés aux différentes commissions de compensation du Dominion, en 1942; pendant la même période, 1,241 personnes ont perdu la vie à la suite d'accidents du travail. Dans la seule province de Québec, 82,568 accidents ont été rapportés durant l'année 1941, et 96,888 accidents en 1942. Mais ce qui est en

core plus mal, c'est que 347 personnes ont perdu la vie à la suite d'accidents du travail en 1942, soit une augmentation alarmante de 58 sur l'année précédente. S'il est vrai de dire que dans le Québec, comme ailleurs au Canada, le nombre des employés a augmenté sensiblement — dans une proportion d'environ 40% — à cause de la production intense résultant de la guerre — nous sommes tout aussi justifiés de déclarer que la situation est encore très sérieuse et qu'elle doit être résolument envisagée par tous les employeurs qui ont à cœur le bien-être de leurs employés, sinon leurs propres intérêts.

Et j'en viens aux mesures à prendre pour aider vos associations de prévention à enrayer ce fléau. — Evidemment, je ne pourrais, dans les quelques minutes que me sont allouées, les énumérer toutes, et il y en a, j'en suis certain, que vous pourriez m'indiquer vous-mêmes et qui seraient des plus efficaces. Tout d'abord, il faut nous convaincre d'une vérité, presque une vérité de La Palice mais qui cependant en matière de sécurité industrielle, n'est pas moins une vérité de base. C'est que: "PREVENTION VAUT MIEUX QUE COMPENSATION". Les montants énormes qui sont payés chaque année en compensation et pour soins médicaux aux blessés, servent bien à atténuer les effets de l'accident, mais ils ne peuvent jamais rendre la vie perdue ni les membres amputés.

Je songe à toutes ces machines qui fonctionnent à une vitesse vertigineuse, sans la moindre garde, sans aucun appareil protecteur, hélas! même parfois qui tournent sans aucune nécessité. Combien il serait facile, me semble-t-il, et de peu de frais, de munir cette sorte, cette meule ou que sais-je encore, d'un protecteur quelconque, d'un couvercle, d'une garde qui enlèverait à ces machines — pourtant si utiles — la plus grande partie des risques qui leur sont inhérents.

Et vos ouvriers, sont-ils eux-mêmes suffisamment protégés? — Ont-ils les gants, les souliers, les lunettes, les casques, les masques dont ils doivent se servir pour faire leur travail? Je vous pose les questions, mais je sais qu'ils vous pourriez mieux que moi y répondre, lorsque vous ferez l'examen de conscience qui vous est conseillé pour "ARMURER" votre usine ou votre chantier contre les accidents.

Vous allez probablement répondre que vos ouvriers sont munis de tous ces appareils protecteurs mais qu'ils ne prennent pas le temps de les utiliser. Ça peut être vrai, mais je crois aussi qu'il faut tenir compte du tenacement de l'ouvrier, tenir compte du fait qu'ils sont constamment exposés et qu'ils finissent par se familiariser avec le danger.

Pour cette raison, il vous faut donner à vos contremaîtres des instructions d'insister auprès des ouvriers en faisant délit de négligence sous ce rapport. C'est même à vous parler de l'application du sous-paragraphe "B" de l'Article 3 de la Loi des Accidents du Travail qui stipule qu'un ouvrier blessé, par le fait ou à l'occasion de son travail a droit aux compensations prévues par la loi, sauf si la lésion est imputable uniquement à l'imprudence grossière et volontaire de l'ouvrier. Ça peut être vrai, mais je crois aussi que la dernière alternative, dans cette dernière alternative, il nous faut accepter la réclamation, même si l'accident est uniquement dû à la négligence grossière de l'accidenté.

Mais depuis que je siège sur la Commission, combien de réclamation sont contestées par les employeurs en vertu de cette disposition de la loi. C'est tant, que nous faisons enquête nous découvrons que dans un trop grand nombre d'industries, il n'existe aucun règlement de sécurité, sur la façon dont un ouvrier doit se servir d'une machine dangereuse, ou sur la manière dont il doit accomplir son travail, entaché de risques sérieux; si de tels règlements existent en théorie, jamais un contremaître ne les a expliqués à un ouvrier, ou en a surveillé l'application. Et ce qui est pire encore: L'on entend des réclamations où il est prouvé que des pratiques dangereuses sont tolérées au vu et su de l'employeur ou du contremaître, sinon permis. Comment voulez-vous que dans de pareilles circonstances, la Commission des Accidents du Travail décide que la lésion soit uniquement imputable à l'imprudence grossière et volontaire de la victime?

Messieurs, je ne voudrais jeter le blâme à qui que ce soit, ni paraître excuser un grand nombre de légères et d'imprudences, mais il était de mon devoir de vous renseigner et de vous faire part de l'expérience que nous acquérons tous les jours. Donc, plus de précautions, plus de coopération, et plus de surveillance chez l'ouvrier comme chez le patron, et, comme résultat immédiat, nous aurons moins d'accidents. Il nous en coûtera moins cher, et nous éviterons bien des misères.

Je voudrais vous parler de l'attention qu'il importe de donner aux jeunes ouvriers. Il est vrai que la Loi des Etablissements Industriels vous permet d'employer des personnes âgées de 14 ans et plus, mais il est également vrai que la même loi impose une restriction bien importante quant aux ouvriers qui sont âgés de moins de 18 ans. Ils ne doivent pas être appelés à exécuter des travaux dangereux. Il faut considérer qu'une machine suffisamment protégée pour être opérée par un adulte, devient un instrument de danger si elle est confiée à un enfant de moins de 18 ans.

Des réclamations pour accidents survenus à des jeunes ouvriers travaillant dans ces conditions ont été accueillies par la Commission qui les



Madame Camille DUGUAY, directrice de "LA VOIX DES BOIS-FRANCS", de Victoriaville et du NICOLETAIN, de Nicolet, qui prononcera une causerie à Radio-Canada, poste CBF, mercredi, le 7 juillet, à 10 15 du soir.

aurait certainement refusées si les réclamants avaient cité des ouvriers de plus de 18 ans, blessés en travaillant dans les mêmes conditions.

Nous vous demandons donc de prendre un soin spécial de notre jeunesse en ne lui confiant que les travaux qui offrent le moins de danger possible. Il est une autre classe de personnes qui méritent une protection spéciale. — Ce sont les ouvriers que vous savez être épileptiques. Vous vous devez de ne leur confier que des travaux qu'ils peuvent exécuter sans trop de risque pour leur vie.

Il ne faut pas les exposer à des travaux qui peuvent être exécutés sans trop de risques par un ouvrier normal mais qui deviennent très dangereux à cause de l'état de ces pauvres ouvriers qui ont droit à la vie comme tout le monde. Ce que je vient de vous dire au sujet de ces deux classes d'ouvriers ne doit pas être interprété comme un conseil de ne pas employer de tels ouvriers; loin de moi cette pensée, car je considère que tous ont droit de gagner leur vie.

Je voudrais simplement vous les recommander à une plus grande protection.

Une autre chose sur laquelle il y a lieu d'insister, c'est la nécessité pour chaque employeur d'organiser et de maintenir dans son usine ou sur chacun de ses chantiers un poste de premiers secours. Que de tragédies seraient évitées si cette recommandation était suivie et si, par conséquent, les victimes d'accidents recevaient sur le champ et sur place les soins efficaces et hygiéniques que leur état requiert.

J'ai vu des égratignures bénignes suivies de complications sérieuses finir par des fatidités. Si je ne permets d'insister sur ces choses que je m'adresse à vous qui connaissez peut-être mieux que moi les moyens de prévention auxquels vous devez recourir, c'est que je sais par expérience personnelle qu'il est des écrits avec lesquelles on se familiarise et qu'il est bon et salutaire de se les entendre dire.

On vous a dit que l'accident de travail était le saboteur de l'industrie; pour vous en convaincre, laissez-moi vous dire que dans la seule Province de Québec, durant la seule année 1941, environ 900,000 jours de travail ont été perdus par la suite d'accidents ce qui représente le travail de 1,000 hommes en un an.

Sans tenir compte des sommes énormes payées en soins médicaux et en compensation, on peut facilement se représenter ce que cette perte veut dire pour l'industrie de guerre et l'autre dans les temps difficiles et troublés que nous traversons. Il est vrai messieurs que ces pertes ne dépendent pas exclusivement du manque de prévention et il faut tenir compte de l'imprudence de l'ouvrier, mais, comme le dit un proverbe oriental: "Si chacun faisait le ménage devant sa porte, toute la rue serait propre".

Je profite de l'occasion pour vous rappeler, messieurs, certaines choses qui n'ont pas réellement trait à la prévention, mais qui n'en sont pas moins très importantes. Comme vous le savez, en édictant la loi des Accidents du Travail, le législateur a eu surtout en vue le bien de l'ouvrier; il a voulu d'abord que la famille de l'ouvrier souffre le moins possible et le moins longtemps possible de la perte du salaire de son chef. Vous voyez d'ici l'importance de ne pas tarder à rapporter l'accident qui se produit dans votre usine ou sur votre chantier.

Plus d'un d'entre vous ont eu l'expérience malheureuse et pénible d'accidentés que leur incapacité partielle et permanente empêche de se trouver facilement du travail. Ces malheureux s'adressent souvent à la Commission pour se plaindre de l'impossibilité de faire vivre leurs familles avec le montant de la rente pluri-moine à laquelle leur incapacité partielle et permanente leur donne droit.

Nous avons depuis un certain temps pris l'initiative de demander à l'ancien employeur de reprendre l'ouvrier souffrant de petite incapacité partielle permanente ou même temporaire à son service en lui confiant un travail le plus tôt possible et sans perte trop considérable. Il me fait plaisir de déclarer ici que dans chaque cas l'employeur

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES.

L'Eternel Contemporain

Hector et Andromaque (Iliade, ch. 22, v. 468 ss.)

Mais la foule n'a pas remarqué à la Tour la présence de la femme d'Hector. Pour l'instant, toute son attention se porte sur la scène de la plaine. Le poète avec un doigt remarquable et en fin connaisseur de la foule va, par degrés, détacher ce regard qui, semble-t-il, est irrésistiblement rivé sur Hector, lequel d'ailleurs disparaît dans le lointain. Ce regard des spectateurs, Homère entend le diriger vers une autre victime, digne de compassion et de la sympathie de tous: Andromaque évanouie et présente au milieu d'eux.

L'acte fera jouer habilement un premier ressort. Il prendra la foule par son côté faible: la curiosité. Il lui jettera des appâts capables de la distraire de l'objet favori de l'heure, Hector. Andromaque tombe à la renverse. Chute ni bruyante, ni précipitée, ni lourde. Fort adoucie grâce à la foule qui se presse et qui forme cercle autour d'elle. Andromaque glisse sans heurt jusqu'à terre plutôt qu'elle ne tombe. Aucun choc sérieux. Seule sa coiffure — partie la plus fragile de sa parure féminine — subit un véritable désastre. On voit, en effet, les nombreux ornements de sa tête (v. 469-470) se détacher les uns après les autres, s'accrocher ici et là et passer de main en main. Au passage, on en admire la richesse, l'éclat plus que princier. Cette femme évanouie éveille un intérêt qui va aller grandissant. Mais il est réservé à un morceau de choix, de grande valeur (v. 470) d'identifier Andromaque. C'est un voile: incomparable de beauté. Don divin. Générosité de la plus charmante des déesses, Aphrodite (Vénus). Andromaque le reçut le jour de ses noces. Voile en tout digne de cette fille de roi, qu'Hector avait achetée pour un prix fabuleux. Aujourd'hui, ce même voile dit à toute cette foule surprise la haute noblesse de celle qui est étendue à ses pieds. En faut-il davantage pour remuer ce peuple privé de son idole, de son héros. Tout le capital de sympathie et d'estime qu'il témoignait, il y a un instant, à Hector, il croira le lui continuer en le reportant sur la personne qu'aimait Hector, Andromaque.

La nouvelle se communique (v. 473) comme une traînée de poudre. Les belles-soeurs, prudes dans la foule, accourent prodigier à leur parente des soins empressés. Elles la soutiennent entre leurs bras avec d'autant plus de précautions qu'elles ignorent pas la forte émotion qui vient de la secouer. Après quelques instants — temps que dure la syncope, au dire de la médecine — la respiration revient et peu à peu Andromaque recouvre sa connaissance (v. 475). Cette dernière partie, on l'aura sans doute, noté, n'a pas arrêté l'action une petite seconde. Tout au contraire. La syncope d'Andromaque, la chute à la Tour, la perte successive des ornements de sa coiffure, tout cela a contribué à concentrer l'attention du public sur la femme d'Hector. La reconnaissance s'est produite durant les quelques minutes qu'a demandé l'évanouissement.

La même partie de l'Iliadologie nous fera entendre la prière suppliante du vieux Priam (père d'Hector) aux pieds d'Achille. A ceux de nos lecteurs que la chose intéresserait, nous suggérerions la lecture des deux pages que Chateaubriand consacre à cette prière, dans LE GENIE DU CHRISTIANISME.

Joseph Laliberté, c. ss. r.

560 Blvd Crémazie, Montréal.

La campagne d'aide à l'Acadie est commencée dans le diocèse de Nicolet

La souscription en faveur de l'oeuvre de presse de l'Acadie se fera, dans le diocèse de Nicolet, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Albini LaFortune, évêque de Nicolet. En effet, dimanche, le 20 juin courant, une Lettre circulaire de Son Excellence invitait toute la population de son diocèse à contribuer généreusement à l'oeuvre de la presse acadienne, a été lue dans toutes les églises du diocèse de Nicolet.

L'organisation de cette campagne de souscription à la presse acadienne a été confiée aux membres de la Ligue du Sacré-Coeur, dans le diocèse de Nicolet. Dès dimanche soir, il y eut assemblée de la Ligue du Sacré-Coeur et des comités ont été formés. Des comités locaux seront aussi constitués dans tous les centres du diocèse.

Les premières souscriptions annoncées sont celles du Séminaire de Nicolet, \$250.00 et celle du conseil de la ville de Nicolet, \$50.00.

Après le vibrant appel fait par Son Excellence Mgr l'évêque de Nicolet encourageant cette oeuvre si nécessaire à nos frères de l'Acadie et qui servira aussi la race canadienne française en Amérique, tous les membres de la Ligue du Sacré-Coeur n'hésiteront pas à donner tout leur concours pour le succès de cette campagne destinée à fortifier la presse catholique chez les canadiens français des provinces maritimes. La Ligue du Sacré-Coeur compte sur la générosité de toute la population du diocèse de Nicolet qui se fera un honneur de dépasser à un haut degré l'objectif fixé pour ce diocèse.

Les solliciteurs comptent recevoir partout un excellent accueil et que les souscriptions seront fort nombreuses. Il y en aura de modestes, mais que chacun s'efforce de faire sa part, et la fesse avec enthousiasme. C'est là le vœu des autorités religieuses et civiles du diocèse de Nicolet.

nous a donné la plus sympathique collaboration.

Chez les institutrices rurales.

JOURNEE D'ETUDE

Pour les dirigeantes de la Fédération. Toutes les présidentes et secrétaires invitées.

La Malbaie, le 23 juin. — C'est mardi prochain, le 6 juillet, que s'ouvrira à La Malbaie les "Journées d'étude" sur l'organisation de l'Eglise qui remplacent, cette année, le congrès provincial de la Fédération Catholique des institutrices rurales de la province de Québec. Les présidentes et secrétaires des soixante-cinq filiales de la Fédération ont été convoquées, et le Comité Exécutif espère également que Messieurs les Aumôniers de Districts assisteront pour un bon nombre.

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

NOUVELLES sur le RATIONNEMENT

Pour renseignements importants, voyez à la page 3

Le congrès de sécurité industrielle à Victoriaville remporte un beau succès

Le 65ième congrès régional de sécurité industrielle s'est tenu, à Victoriaville, mercredi, le 23 juin, et a été couronné d'un beau succès.

A 6.30 du soir, un banquet réunissait, à l'hôtel Grand-Union, une soixantaine d'ouvriers et contre-maitres des différentes manufactures de l'endroit et des centres voisins. M. Paul Drouin, de Québec, président de la Commission des Accidents du Travail, avait bien voulu accepter de prononcer une conférence, que nos lecteurs pourront lire dans une autre colonne. Le conférencier fut présenté par M. le colonel Arthur Gaboury, président de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, l'âme de ces réunions destinées à renseigner les patrons, les chefs d'usines et les ouvriers sur les causes prochaines et éloignées d'accidents du travail, et sur les moyens à prendre pour diminuer ces accidents et protéger ainsi la santé et la vie des travailleurs.

M. J. Desautels, directeur de la compagnie Fashion Craft, présidait le banquet. Il eut des paroles appropriées pour souhaiter la bienvenue à M. Paul Drouin, et inciter l'assistance à prendre bonne note des conseils donnés par le colonel Gaboury et le conférencier à l'effet de prévoir, autant que faire se peut, les accidents du travail dans les usines.

Outre les ouvriers et les contre-maitres présents à ce repas, on remarquait aussi M. le chanoine Alcide Pellerin, curé de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens, Son Hon. le maire Félix Champagne, M. F. O. Beatty, représentant, pour la division de Sherbrooke, de la commission des Accidents du Travail; M. G.-H. Tremblay, représentant de la division de Québec; M. Antoine Mackay, officier de la Ligue de sécurité; et plusieurs autres étrangers intéressés dans cette protection de nos ouvriers.

A 8.15, il y eut grand ralliement à la salle Luneau, des ouvriers dans l'industrie. Il y eut vives animés sur la sécurité, de courtes mais instructives allocutions, en un mot un programme très intéressant.

Ces congrès présentent bien des avantages. Ils sont organisés en vue de parfaire l'éducation des chefs d'usines et des ouvriers en ce qui a trait aux nombreux dangers qui les menacent constamment. Une simple négligence à user des systèmes préventifs peut être la cause d'accidents mortels, ou ce qui n'est guère mieux, d'infirmités qui durent toute la vie, et plongent des familles entières dans la misère.

Les ouvriers dans tous les domaines du travail, ne sauront jamais trop prendre de précautions pour se garantir contre les accidents. Mettre en pratique les conseils de ceux qui se dévouent pour protéger la vie de nos populations ouvrières, c'est faire acte de sagesse et de prudence.

M. C. D.

EXTRAIT DE NOTRE COURRIER

Trois-Rivières, P.Q. Le 14 avril, 1943.

A Mme La Directrice "LE NICOLETAIN"

Madame, Seriez-vous intéressée aux notes suivantes en marge d'un article publié dans "Le Nicoletain" du 2 avril 1943, sur la petite histoire de Nicolet, intitulé "Le Cercle Crémazie"?

Voici les détails de la fondation du Cercle: Nous étions trois copains qui causions sur la véranda de M. Laflamme avec Horace, son fils, Rodolphe Pépin et moi-même Arthur Béliveau; je reste seul de ces trois étudiants: Pépin est mort médecin à St-Célestin, et Horace Laflamme, notaire est décédé à Nicolet.

Au milieu de la conversation qui devait rouler sur notre avenir, la politique, les travers ou les charmes de la société masculine et surtout féminine, lorsque Pépin proposa la formation d'un cercle littéraire. Cette proposition qui fut acceptée avec enthousiasme; et c'est à sa suggestion Arthur Trahan E.E.D., qui fut plus tard député de Nicolet et maintenant juge de la Cour Supérieure à Montréal, lui aussi l'accepta avec enthousiasme; et c'est à sa suggestion que le nom et la devise furent donnés au Cercle.

Les premières séances eurent lieu dans la sacristie de la vieille église en pierre qui était située en face de l'évêché actuel.

Quelques temps après, nous en fîmes l'inauguration. Ce fut un des événements sociaux des plus sensationnels du temps. Nous avons eu l'honneur de la présence du premier évêque de Nicolet, Mgr Gravel, qui en réponse à une adresse lui rendant tous nos hommages, nous donna ses plus paternelles directives avec ses plus cordiales bénédictions. Étaient aussi présents à cette fête: Son honneur le maire Georges Ball, les membres les plus distingués du clergé tant de l'évêché que du séminaire et les citoyens les plus en vue. Tous sortirent de cette cérémonie enthousiasmés et faisant les vœux les plus sincères pour le succès du Cercle à la grande satisfaction des membres fondateurs.

Ce sont là les commencements du "Cercle Crémazie" qui réveille en nous, les anciens membres, les plus heureux souvenirs.

Je laisse à votre discrétion de publier ces notes si vous le croyez opportun.

Arthur Béliveau, Avocat au Barreau des Trois-Rivières.

CHOIX DE CARRIERES AU SEMINAIRE DE NICOLET

Les finissants du Séminaire de Nicolet ont choisi leur carrière. Sur 20 finissants, 7 se destinent à l'état ecclésiastique, 1 à l'ordre religieux et 12 aux carrières libérales.

Grand Séminaire: Marcel Leclerc, J-Bte Comeau, Maurice Danault, Chs-Henri Jutras, Yves Paré, Valère Proulx, André Sansfaçon et René Véronneau.

Etat religieux: M. Bruno Tourigny.

Professions libérales: MM. Robert Hélie, agronome, Richard Dessureault, médecin, René Julien, Hautes Etudes, Jean Laliberté, médecin, Geo. Laperrière, médecin, Marie-Jacques Lemaire, chimie, Richard Poirier, art dentaire, Bertrand Rochefort, agronome, Léonard Sauvageau, agronome, Henri-Paul Thibault, prof. Ecole Normale et Jean-Paul Thibault, médecin.

CREATION D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE A NICOLET

Mardi, le 22 juin courant, à 8 hrs du soir tous les marchands, garagistes, commerçants, industriels et hommes d'affaires de la ville de Nicolet étaient convoqués en la salle de l'Hôtel de ville de cette ville pour entendre M. Paul-Emile Poirier président de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec sur la nécessité et l'avantage de la fondation d'une Chambre de commerce en cette ville. Le conférencier expliqua tous les avantages qu'il y a d'avoir une Chambre de commerce dans une municipalité. Les hommes qui font partie d'une Chambre de commerce sont généralement les véritables hommes d'affaires de la municipalité. Ils se réunissent et discutent les questions relatives au commerce et par ce fait à l'avancement et la prospérité de la municipalité. Ce sont les membres de la Chambre de commerce qui sont censés connaître les véritables besoins d'une municipalité. Ce sont eux qui élaborent les règlements ou les lois qu'ils considèrent à l'avantage de la municipalité après en avoir étudié scrupuleusement les effets futurs et les présentent au conseil pour approbation. Ce sont alors des règlements ou des lois faites véritablement à l'avantage du commerce et de l'avancement de la municipalité par des personnes en connaissance de cause.

Le conférencier espère donc qu'une Chambre de commerce sera bientôt

fondée à Nicolet et fera partie de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, et donna certaines suggestions sur la manière de l'organiser.

Son Honneur le maire J.-A. Martin qui était présent à cette assemblée donna toute son approbation à l'idée de la fondation d'une Chambre de commerce en la ville de Nicolet, et appuya le conférencier sur les nombreux avantages dont peut bénéficier une municipalité qui possède une chambre de commerce.

Immédiatement après l'assemblée, un comité d'organisation fut nommé, dont les membres sont les suivants: M. F.-X. Gagné, président, et MM. Roméo Dumoulin et Renaud Chapdelaine directeurs.

Président honoraire: Son honneur le maire J.-A. Martin, de cette ville.

Ce comité a déjà commencé ses activités pour l'organisation de la Chambre de commerce projetée à Nicolet.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA AURONT UNE SECTION LOCALE A NICOLET

Mercredi, le 23 juin, M. J. Albert Garon, organisateur provincial de l'Association des Marchands Détaillants du Canada convoqua en la salle de l'Hôtel de ville, de Nicolet, tous les marchands et hommes de commerce de cette ville afin de leur soumettre le projet de la fondation d'une section locale des Marchands Détaillants du Canada à Nicolet.

Le conférencier, M. Albert Garon, débuta en expliquant aux marchands que lorsqu'on leur dit de cesser de vendre ne veut pas dire de conserver leur stock en permanence sur les tablettes pendant un certain nombre d'années sans y toucher. On veut simplement faire comprendre aux marchands de partager la vente de leurs marchandises, particulièrement de celles qu'on ne peut plus se procurer facilement, de manière de pouvoir fournir également tous leurs clients. Il faut ménager le marchand, qu'on ne peut plus se procurer facilement. C'est une question d'honneur. Il faut se servir de son jugement. Il est dans l'intérêt de tous les marchands de conserver la clientèle. Or, si un marchand vend toute sa marchandise difficile à remplacer au même client, les autres le délaissent et il perd sa clientèle. Après la guerre, lorsque les affaires deviendront normales les marchands seront bien contents d'avoir donné satisfaction à toute leur clientèle et d'avoir ainsi conservé leur pratique.

Attaquant ensuite le sujet de la formation à Nicolet d'une section locale de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, le conférencier donna des explications sur cette Association et démontra tous les avantages dont peuvent bénéficier les marchands qui font partie de cette Association. C'est une corporation, un groupement de toutes les classes du commerce. Il faut mettre de côté toute la jalousie, il faut s'aider les uns les autres. C'est là malheureusement le défaut du canadien français de se jalouser. Si nous voulons arriver à notre but, nous canadiens français, abandonnons ces sujets de jalousie, ligonnons et entraînons-nous. L'Association des Marchands Détaillants du Canada aide au développement d'une ville. Lorsqu'un marchand fait partie de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, et qu'il a besoin d'un conseil, d'un renseignement sur n'importe quelle question le concernant, il n'a qu'à s'adresser au bureau de cette Association, à Montréal, et il aura satisfaction, même s'il est nécessaire un inspecteur viendra généralement faire enquête sur la question en litige. Lorsqu'une loi se fait soit par un gouvernement ou un conseil municipal, il est difficile que cette loi fasse l'unanimité de tous les marchands. Or, si la section locale des Marchands Détaillants du Canada jure que cette loi ne fait pas l'affaire de leur ville, la section locale n'a qu'à protester auprès du bureau chef de la fédération et lui soumettre ses griefs contre telle loi ou contre tel article de la loi et l'Association des Marchands Détaillants du Canada rémédiera à vos griefs. Si les marchands veulent être protégés il faut qu'ils soient actifs. Il faut qu'ils protestent lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs intérêts sont sacrifiés. La meilleure protestation est celle faite par l'intermédiaire de l'Association des Marchands Détaillants du Canada soit auprès d'un gouvernement soit auprès d'un conseil municipal. Il est permis de critiquer et c'est même un devoir de le faire du moment que c'est une critique de construction.

Parlant ensuite de la manière qu'une municipalité impose les taxes, le conférencier dit que c'est là un point important pour le progrès d'une ville. Il insiste sur l'avantage qu'il y a de classer le commerce, et d'imposer une taxe de commerce sur chacune des classes selon son importance. Plus la taxe de commerce est élevée dans une municipalité plus c'est à son avantage, car ceci empêche les marchands ambulants et autres étrangers de venir s'installer que pour un certain temps dans la municipalité et de la quitter après avoir fait concurrence aux marchands de la localité et leur avoir enlevé

leur argent. Il insiste aussi pour que l'évaluation des stocks se fasse par des personnes compétentes et ayant des connaissances dans chaque classe de commerce.

Immédiatement après l'assemblée la Section locale des Marchands Détaillants du Canada a été formée à Nicolet. Les membres qui en font partie sont les suivants: Président, M. J.-R. Dumoulin; 1er Vice-président, M. Emery Talbot; 2e Vice-président, M. Nap. Rousseau.

Directeurs: MM. Irénée Rousseau, Fernand Talbot, G.-E. Côté, Julien Rousseau, Roland Lemire, Donat Durand, et Ant. Brochu. Tous ces membres représentent à peu près toutes les lignes de commerce de cette ville.

Directeurs Honoraires: Son Honneur le maire J.-A. Martin, M. le commandeur H.-N. Biron, député provincial et M. Lucien Dubois, député fédéral du comté de Nicolet.

ELECTIONS CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi soir, le 21 juin, à 9 hrs, les Chevaliers de Colomb, Conseil 1326, de Nicolet, tenaient une assemblée pour l'élection annuelle de leurs officiers.

M. le notaire J.-W. Denis, protonotaire-conjoint, de Nicolet, fut invité à présider cette élection.

M. Paul A. Trahan, protonotaire-conjoint du district de Nicolet a été unanimement réélu Grand Chevalier du Conseil 1326, de Nicolet, pour un troisième terme. M. Geo. Robin a été élu Député Grand Chevalier; M. Renaud Chapdelaine a été élu Chancelier; M. Rodrigue Camirand a été réélu sec.-archiviste; M. Bruno Dupuis a été élu sec.-financier; M. Bruno Pellerin a été élu cérémoniaire; M. Nap. Rousseau a été réélu trésorier; M. Laurent Leblanc a été élu intendant; MM. Félix Descoteaux, Willie Deshaies et Albert Simard ont été élus syndics; M. Armand Proulx a été réélu aviseur légal; M. Paul Lassonde a été élu sentinelle intérieure; M. Jacques Cardinal a été élu sentinelle extérieure; M. le Dr Paul-Marc St-Pierre a été réélu médecin. Toutes ces nominations ont été faites à l'unanimité.

M. Paul A. Trahan remercia le Conseil 1326 de Nicolet de sa réélection pour un 3e terme comme Grand Chevalier de ce Conseil et assura tous les Chevaliers de tout son dévouement pour l'avancement progressif du Conseil 1326 de Nicolet. Il rappela que lorsqu'il fut élu pour la première fois Grand Chevalier de ce Conseil, l'effectif n'était que de 110 membres. Aujourd'hui son effectif dépasse 350 membres et il espère que cet effectif sera augmenté d'ici peu de temps.

Tant qu'à la nomination de l'aumônier qui est réservé à l'évêque de Nicolet, le Grand Chevalier déclara qu'il aura une entrevue avec S. Exe. Mgr Albini Lafortune.

L'unanimité avec laquelle cette élection s'est faite est un présage de regain d'activités et c'est là le souhait des membres au nouveau conseil.

Un grand nombre de membres nouvellement initiés, lors de l'initiation du 13 juin, assistaient à cette première élection depuis leur entrée dans la Chevalerie.

QUATRE NOBLES FEMMES

La reine Elizabeth, dont l'étendard, en l'absence du roi, flotte aujourd'hui sur les tours du palais de Buckingham, a accompli un magnifique travail, en maintenant très haut le moral des femmes de l'Empire britannique. Son dévouement a revêtu toutes les formes. Dans les jours sombres, elle a servi de phare aux hommes et aux femmes dans les services armés, dans les usines de guerre, sur les fermes et dans les services civils essentiels.

La reine Wilhelmine de Hollande dirige les efforts de son peuple pour s'affranchir du joug allemand. En femme de caractère, elle a gardé vivace l'espoir en la victoire finale au sein de sa nation prisonnière, et elle a pris une part très active à l'élaboration du projet de briser les chaînes imposées par les nazis.

Mme Chiang-Kai-Shek, de qui son mari a dit qu'elle valait 20 divisions de troupes au peuple chinois, est un exemple vivant de la force et de l'influence pour le bien que peut être une femme dans les pays où les femmes sont considérées des êtres humains. La première Dame de Chine est une des femmes les plus importantes de notre temps. La Chine s'en remet à elle pour interpréter ses désirs et faire connaître ses besoins au reste du monde.

Mme Eleanor Roosevelt mérite à juste titre d'être considérée comme l'une des personnalités les plus remarquables au monde. Elle est plus que la femme d'un président des E.-U. C'est une personne généreuse et d'une grande bienveillance, qui offre ses services, non seulement au peuple de son propre pays, mais à ceux de tous les pays libres. Ses intérêts sont variés. Elle épouse toutes les bonnes causes, et son sens de la justice n'est pas amoindri, son dévouement n'est pas entravé par une fausse pu-

Vraiment...

Le militariste est celui qui donne volontiers votre vie pour son pays.

Même si on dit vous aimez plus qu'hier et moins que demain, le problème reste toujours de faire la preuve...

Les pensionnaires sont rentrés au foyer ou l'on a été plus aisé d'accueillir le cordon-bleu que le bas-bleu, le prosateur que le poète. Maintenant, pour les vacances, au tour des parents d'être régents de discipline et, comme on dit au collège, de faire de la salle!

Les journalistes de la presse rurale, en se faisant entendre, cet été, à la radio, vont en profiter pour exalter la petite industrie, glorifier la paysannerie, préconiser le bon provincialisme. Ils feront la, pour tout le pays, une besogne éminemment salutaire, une besogne qui s'imposait.

"Atlantic Monthly" estime que les collègues américains trouvent moins rebarbatif le latin enseigné par une femme, surtout si elle est jeune et jolie. Et ce n'est pas nous qui les trouverions de mauvais goût... Nous aurions aussi aimé, de notre temps, voir les textes de Cicéron prendre vie sur les lèvres fraîches d'une blonde répétitrice et le risque d'être gardé après la classe nous eût paru moins inquiétant...

La récente inondation, dans les Cantons de l'Est, a été aggravée par des barrages qui ont cédé. Aussi demande-t-on au gouvernement une enquête sur la solidité des barrages qui restent et de ceux à venir. La ville de Coaticook, entre autres, a énormément souffert. Un bombardement ne peut pas atteindre plus sérieusement. L'érection de barrages ne devrait pas être un passe-temps pour amateurs, pas même une side-line pour tels ingénieurs trop peu respectueux de la sécurité publique.

Les hebdomadaires, d'une plume résolue, engagé la bataille pour faire humaniser la loi des droits d'auteurs et obtenir qu'elle ne dévalise pas, à tout bout de champ, la caisse déjà famélique des confrères. Entre autres, il faudra voir à ce que les litiges, en la matière, puissent se plaider chez-nous, en cour de magistrat, et non à la Cour d'Échiquier, à Ottawa, où les frais ne sont pas précisément plafonnés...

L'électrification rurale est toujours le cheval de bataille des économistes socialistes qui ont épousé la cause de l'étatisation des compagnies existantes. A les entendre, l'exploitation privée n'est pas en mesure de faire assez pour le fermier, de lui apporter le courant à assez bon marché. A leur dire, il appartient au contrôle d'Etat et à la caisse publique d'électrifier convenablement les régions rurales. Naturellement, ils n'insistent pas longuement sur ce que leurs systèmes devra coûter au gousset du contribuable, ce cochon de paysan...

Mais le professeur Turner, de l'Université du Nouveau Brunswick vient de rayer un fameux clou à ces champions de la nationalisation de la houille blanche. Dans un magistral exposé du chemin parcouru, en fait d'électrification rurale, et par l'Hydro d'Ontario et par les compagnies privées, M. Turner a prouvé abondamment que l'exploitation privée, si elle n'était pas constamment handicapée par une législation injuste et vexatoire, pouvait faire mieux que le contrôle d'Etat. L'Hydro d'Ontario, par exemple, ne dessert que 37% des fermiers de son territoire après avoir dépensé, pour ses lignes, plusieurs millions de la caisse publique. Dans la Colombie Anglaise, l'exploitation privée fournit le courant à 35.8% des cultivateurs, sans saigner autrement le contribuable. Au

deur politique du fait qu'elle est l'épouse du président des E.-U.

Les puissances de l'Axe peuvent-elles produire de telles femmes? On n'y trouve aucune de ces personnalités. Il n'y a pas de position d'envergure pour le beau sexe dans les pays totalitaires. Voilà l'Ordre Nouveau qu'Hitler veut infliger au monde.

Ces quatre femmes célèbres dans tout l'univers sont une inspiration, particulièrement à leurs soeurs dans les services armés, à celles qui travaillent dans les usines, qui font tout en leur pouvoir pour que la justice prédomine. Ces femmes, on les trouve dans les pays de la liberté.

A L'ARENA DE SHERBROOKE — 17 et 18 juillet C. H. GRIGNON PRESENTE: "UN HOMME ET SON PECHE" Avec Séraphin Poudrier [Hector Charland] Alexis [Albert Duquesne] Etc. BILLETTS A LA PHARMACIE FRECHETTE, 177A, Notre-Dame

Québec, une compagnie a fourni à 40% des fermiers le courant qui n'est utilisé cependant que par 33.6% d'entre eux. Mais les lignes sont construites et il n'en tient qu'au fermier d'avoir le raccordeur. Aux Etats-Unis, une compagnie a apportée l'électricité à 80% des fermes. Suivant M. Turner l'exploitation privée de Québec a fait déjà un magnifique travail pour les ruraux si l'on considère que ces compagnies non seulement n'obèrent pas les fonds publics mais, par contre, les alimentent grassement vu les taxes très lourdes dont est frappée l'exploitation privée.

NOUVELLE TACTIQUE COMMUNISTE

Le Parti communiste canadien se ravise. Depuis qu'on a libéré ses chefs, voici environ un an, il a fait une grosse campagne pour obtenir la levée de l'interdit qui continuait à le frapper. On peut rendre témoignage à son organisation et à sa tenacité. Rien n'a été négligé, tout a été mis en oeuvre. Le gouvernement d'Ottawa a subi une forte pression de toutes les parties du pays sous forme de lettres, de télégrammes, de résolutions, d'articles de journaux, d'assemblées, de délégations. Mais cette campagne s'est heurtée à la ferme détermination du ministre de la Justice, qu'appuyait une grande partie de la population. Et le parti communiste est toujours illégal.

Alors comme les élections s'en viennent et que ses chefs veulent y participer, on se voit forcé d'adopter une autre tactique. Tim Buck lui-même a exposé son plan à une réunion de son état major, tenue à Toronto le 13 juin dernier. C'est bien simple. Le parti va changer de nom. Il s'appellera dorénavant "travailleuse progressif" ou quelque chose de ce genre. Mais il gardera ses idées et son programme. L'organe du Parti à Montréal, La Victoire, rapporte ces paroles de Tim Buck: "Les communistes ont une partie à jouer dans la poursuite de la guerre et le rétablissement du Canada. Nous pouvons accomplir cela seulement en exposant et en luttant pour nos propositions communistes et notre politique dans chaque question de notre vie nationale."

Est-ce assez clair? Ce sont les idées communistes, c'est à dire le matérialisme, la destruction de la propriété privée, la lutte des classes, l'opposition à tout sentiment religieux, dont on va se faire les propagandistes et qu'on va travailler à faire triompher au Canada. Sans doute on ne parlera pas de recours à la violence, car se serait s'exposer aussitôt à une mise au ban, mais tout le monde sait que c'est là un moyen devant lequel les communistes ne reculent pas.

Le ministre de la Justice a déclaré, lors d'un de ses premiers discours à la chambre, que ce qu'il y avait surtout de dangereux chez les communistes c'était leur doctrine, qu'elle visait à la destruction de la base même de la constitution canadienne: la civilisation chrétienne, qu'on ne pouvait par conséquent tolérer sa propagande. M. Saint-Laurent a maintenant une nouvelle occasion de mettre en pratique sa déclaration. Qu'il agisse fermement. Il aura derrière lui tous les hommes d'ordre, tous les Canadiens soucieux de l'avenir de leur pays.

POUR LA FAMILLE

Dans une lettre pastorale l'archevêque de Guatémala S. Exe. Mgr Arellano, prend vigoureusement la défense de la famille. Tout ce qui se fait contre elle, déclare-t-il, se fait contre le pays, car elle est sa cellule vitale. L'éducation en particulier, lui appartient, et vouloir l'enlever aux parents pour la confier à l'Etat; c'est violer un droit naturel et compromettre le bien même de la nation.

TOURNONNS-NOUS VERS LE SACRE-COEUR

C'est vers le Sacré-Coeur, déclarait Pie XII le 2 juin dernier aux membres du Sacré Collège des Cardinaux auxquels il donnait audience, qu'il faut se tourner en cette période difficile, d'ournaise brûlante de charité, le Coeur de Jésus peut nous donner la paix que désirent actuellement avec tant d'ardeur tous les peuples.

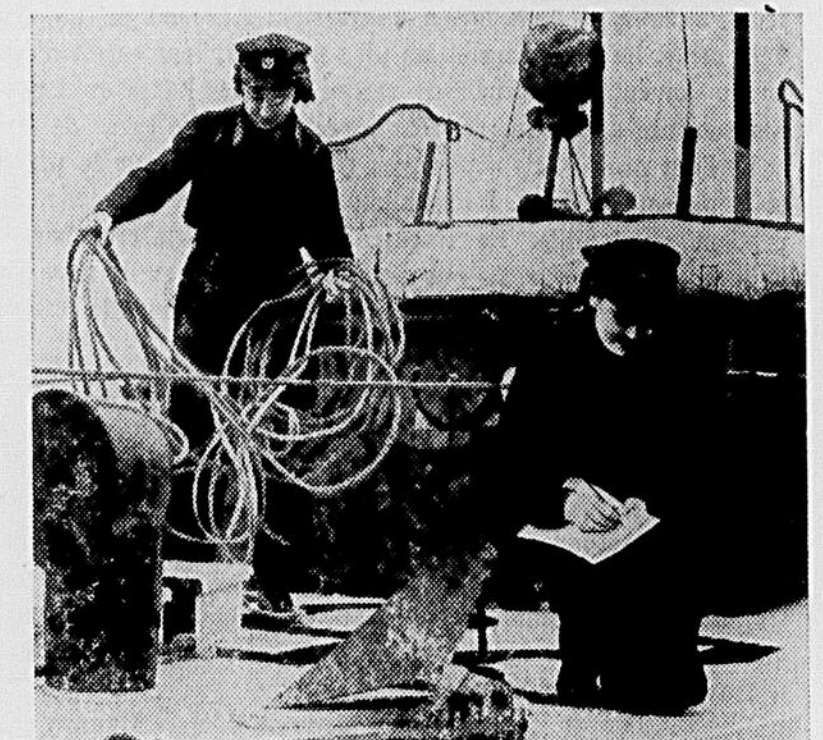
Mais comment obtenir cette grâce du Sacré-Coeur? Lui-même nous l'a indiqué. Célébrons sa fête le 2 juillet prochain en esprit de réparation, par la communion et une amende honorable. Consacrons-lui aussi nos familles; qu'il devienne leur maître et leur roi! Enfin honorons son image. Mettons-la à la porte d'entrée de nos foyers et à une place d'honneur à l'intérieur. Elevons sa statue, nous pouvons lever sa statue sur nos places publiques. Ornons notre drapeau de son visage. Et alors nous pouvons en être assurés, fidèle à ses promesses, le Sacré-Coeur nous accordera le don si précieux de la paix.

A chacun de faire aussitôt son

devoir, de poser ces actes. Ils sont simples et à la portée de tous. La consécration, par exemple, ne demande aucun appareil. Il suffit de s'agenouiller au pied de l'image ou de la statue du Sacré-Coeur et de se consacrer soi-même et sa famille. On trouvera le texte de la consécration rédigée par Pie X ainsi que d'utiles considérations dans la brochure du R. P. Archambault, S.J. (Les familles au Sacré-Coeur). Mais aucun texte particulier n'est requis. On peut dire simplement, par exemple: "Coeur sacré de Jésus, je me consacre à vous ainsi que tous les membres de ma famille. Nous vous reconnaissons comme notre maître et notre souverain. Règnez sur nos esprits et nos coeurs. Aidez-nous à vous servir et à vous glorifier dans cette vie et dans l'autre. Ainsi soit-il."

LISEZ ET FAITES LIRE VOTRE JOURNAL

LES RECRUES FEMINIENS DE L'AVIATION ROYALE PRENNENT LA MER.



Une des plus importantes fonctions des recrues féminines de la R. A. F. est de procéder à la vérification des nouveaux avions légers employés par la R. A. F. pour le secours et le rescapage.

POURQUOI NE PAS CHAUFFER AU BOIS ECONOMISEZ 50% EN INSTALLANT LA FOURNAISE "GAZOGENE" Dans votre résidence, vos écoles, industries, moulins, camps militaires, entrepôts, hangars garages usines etc. AVANTAGES QU'IL Y A A CHAUFFER AVEC LA FOURNAISE GAZOGENE, chauffage au bois. DETAILS INTERESSANTS: Consommation complète de gaz provenant de la carbonisation du bois ou autres complètement brûlée à débit contrôlé par un carburateur qui le retourne au foyer. REDUCTION d'environ 50% de la consommation ordinaire. Température contrôlée et uniforme au moyen d'un cadran. Alimentation du foyer deux fois par jour. Faible pourcentage de cendres, une pinte par semaine. Aucune odeur. Construction selon vos besoins. Détails et estimés sans frais. Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser par la poste, à C. P. 275 ou par téléphone, No. 465, Victoriaville, P. Q.

VICTORIOVILLE FURNITURE LTD

VICTORIOVILLE, Q.-C. An advertisement for furniture featuring several pieces of furniture including a dining table with chairs, a desk with a chair, and a bed. The text below the images reads: "Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de matériaux solides, service à déjeuner et articles en fibre."

L'Heure Littéraire

LE TRAIT D'UNION

"Un nid c'est un tendre mystère"
Et la jeune femme ferma son livre et regarda, pour un moment, voler au-dessus de sa tête les oiseaux dans les branches où il y avait des nids.

Bien loin sa pensée erra pendant un instant et dans son regard passa une flamme, la plus noble, la plus pure, la plus passionnée aussi, celle d'un sentiment profond, sans mesure, capable à lui seul d'emplir toute l'âme, celui qu'une épouse éprouve pour l'homme qui a pris toute sa vie, dont il est devenu le maître, dans l'acception la plus belle de ce terme.

Sur la table placée près d'elle, sur la véranda ombragée, Jeannette prit du papier et elle écrivit:
"A toi ma grande amie", —

"Il y a de ces retours qui apportent au cœur un bonheur si intense que l'on demeure là, muet à le savourer sans en parler, malgré le grand désir que l'on a de remercier cette amitié qui nous revient au moment même où l'on sentait le besoin de quelque chose de puissant pour changer le cours de ses idées. Les joies les plus grandes, comme les profondes douleurs sont celles dont on parle le moins. Yolande, mon amie la plus chère, toi qui fus, tu te le rappelles, mon bon "ange gardien" au pensionnat, je te remercie d'être venue, après dix années, m'apporter la si rare persévérance de ton amitié.

J'y comptais bien, et je n'aurais jamais songé, qu'il en fut autrement, tant j'avais conservé en moi le souvenir de ta pensée qui en sa qualité d'aimée, gardait sur la mienne, même à distance, et à travers les années, cette emprise qui fait que l'on ne peut résister à certaines volontés qui, comme la tienne, s'imposent par la tendresse. Et comme il était convenu, tu l'es souvenue la première de cette promesse que nous nous fimes de nous écrire, même après dix ans, sur le seuil du parloir où le cœur bien gros de nous quitter, nous nous sommes dit des adieux. Aussi me fut-ce un bienfait très précieux de te retrouver après tant d'années, la même chère Yolande au cœur d'or, à l'âme sincère et combien fidèle.

Tu me pardonneras le mutisme de ces cinq longs mois lorsque je t'en aurai révélé le secret. Un secret bien gardé, qui fut longtemps de la détresse, mais qui est maintenant changé en un réel bonheur que je veux vider tout d'un trait dans ton cœur, lequel fut toujours le "receptacle" où sont allées se raconter toutes mes joies, avec mes petits chagrins que tu savais si bien consoler. Là, tu m'aideras bien à garder ce bonheur retrouvé, oui, retrouvé, car j'ai cru le perdre, un moment... Ecoute, c'est une vraie confession...

Lorsque tu m'écrivis, il y a des mois, mon âme était en désarroi, et j'avais la fierté de ne pas vouloir étaler pas même devant toi, le tourment sans pareil où était plongé mon cœur. Mais aujourd'hui, c'est dans un océan de joie que je trempe ma plume pour te parler à cœur ouvert. Je ne te raconterai pas mon mariage avec le Lieutenant Percival, si les jours d'amour qui l'ont précédé et surtout... qui l'ont suivi... Tout cela passé comme dans un roman, le plus beau de tous les romans, puisque c'était le nôtre... Marcel m'aimait et j'adorais Marcel, je l'aimais comme on vit, au point de ne plus savoir.

Depuis, cinq ans se sont écoulés, cinq années d'un bonheur qui fut le plus parfait, jusqu'au jour où m'arriva la plus odieuse chose au monde: une lettre anonyme, insinuatrice des plus cruels soupçons, apportant à mon bonheur le plus mortel ennemi: le doute. Mon premier mouvement fut de détruire le chiffon meurtrier de notre amour. Je connaissais Marcel par cœur, et j'en étais sûre, il gardait pour moi la même tendresse des premiers jours. Mais un poison mortel, bien malgré nous, parfois fait son œuvre de destruction. Et je doutai, Yolande, je trouvais des prétextes à mes doutes, et je devins très malheureuse. Quelques absences nécessaires de Marcel, des retours que, dans mon désarroi, je jugeai empreints d'indifférence finirent par me faire croire à la possibilité que l'anonyme calomnie pouvait contenir un peu de vérité. Puis, un jour n'en pouvant plus, je fis surgir l'explication. Marcel sourit d'abord à ce qu'il appela de l'enfantillage, puis il fut attiré devant ma conviction obstinée. Enfin, un malheureux soir, après des mots tristes, de ces paroles qui détruisent en un moment les bonheurs les plus précieux, Marcel m'annonça son départ, un départ sans bruit, où nos amis ne verraient qu'un motif d'études professionnelles.

C'est à ce moment que je reçus cette lettre où ton amitié avait trouvé des accents si tendres pour me parler de toutes les joies que tu espérais pour ta Jeannette. Je n'eus pas le courage de te dire que c'en était fait de mon bonheur...

Mais voici maintenant où je voulais en venir. Un événement plus puissant que tous les doutes réunis, plus fort que l'amour dont il est le lien en même temps que le fruit, allait transformer ma vie, renouveler tout mon être et donner à notre amour désespéré un baptême de vie nouvelle. Je sentis que j'allais devenir mère... et devant cette bénédiction d'une maternité tant appelée par notre mutuelle tendresse, je vis s'évanouir la folie de mes incertitudes.

Et voilà; Marcel est revenu. Il est, depuis un mois, le papa d'un fils qui s'appelle Jean. "Afin qu'il ressemble à ma Jeannette" a-t-il affirmé à ses amis, en le pressant sur son cœur. Je suis la plus heureuse des mères. Je me demandais l'autre jour, en regardant Marcel penché sur le berceau de notre enfant, lequel des deux j'allais le plus aimer désormais. Mon mari entendit-il mon âme interroger la sienne? Il vint à moi et m'embrassant avec tendresse il questionna: "N'est-ce pas, ma Jeannette, qu'il

Voyez votre marchand ou l'agent local de

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

GENERAL ELECTRIC SERVICE CERTIFIÉ

Appareils Domestiques

Poêles - Radios



Les VITAMINES SONT UNE ARME DE GUERRE

La nature est généreuse et prodigue les vitamines dans les légumes, les fruits et la viande. Il est malheureux que nous en laissons tant se perdre par une mauvaise cuisson ou par manque de protection.

Voici cinq bonnes règles à suivre pour assurer une diète bien répartie:

- (1) Une cuisson rapide. Une cuisson longue diminue le goût, la couleur et la consistance. Elle détruit aussi les vitamines solubles.
- (2) Employez moins d'eau. Un emploi restreint de liquide évitera la perte de certains minéraux et vitamines si précieux.
- (3) Votre eau doit être bouillante avant d'y jeter les légumes.
- (4) Faites cuire les légumes dans leur pelure.
- (5) Faites rôtir les viandes sous une chaleur dont sont exclus les odeurs et les courants d'air.

Si vous avez la bonne fortune d'avoir une cuisson et une réfrigération électriques, vous pouvez conserver les aliments à la température et à l'humidité voulues; vous pouvez les faire cuire en leur conservant les vitamines et les minéraux si précieux.

Sachez apprécier vos appareils électriques. Traitez-les bien — ils vous serviront bien.

RÈGLEMENTS ALIMENTAIRES DU CANADA

LAIT — Adultes: une demi-tasse. Enfants: plus d'une tasse.

FRUITS — Une portion quotidienne de légumes ou de fruits crus ou cuits, ou une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs.

LÉGUMES — (Cultes les pommes de terre, au moins une fois par jour). Dans les portions de légumes tous les jours, de préférence des légumes verts ou jaunes et couverts des légumes secs.

CÉRÉALES DE PAIN — Une portion de céréales de grains entiers, et de quatre à six tranches de pain approuvé par le Canada — (à la fois ou blé).

VIANDE, POISSON, ŒUFS, etc. — Tous les jours, une portion de viande, de poisson ou de substitut de viande, ou un œuf, ou des légumes secs, une fois par semaine. Des œufs au moins trois ou quatre par semaine.

AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX.

THE Shawinigan WATER & POWER CO.

AMOURS PERDUES

A un Bluet de la capitale.

Pourquoi le papillon d'humeur aventureuse, Puisqu'il ne peut jamais s'arrêter qu'un instant, Ose-t-il faire éclore un trouble inquiétant Dans le sein parfumé de la fleur amoureuse?

Votre cœur s'est ému, vos lèvres ont tremblé, Charmant Bluet rêveur, un soir, à la nuit basse, Pour avoir entendu le papillon qui passe, Soupirer dans son vol: Bonjour, l'Épi de blé!

Comme un grand vol d'oiseaux sur le bord des prairies, Le long tressaillement de l'épi délaissé A fait lever soudain sous votre front baissé L'essaim tumultueux des tristes songeries.

Vous songez, sans doute, aux éans comprimés, A l'attente cruelle, aux affres de l'absence; Et dans l'amer regret de leur indifférence, Sans doute, vous songiez au départ des aimés

Oh! qui n'a pas rêvé des amours éternelles, Qui durerait toujours, sans fin, sans lendemain, Et qu'on vivrait à deux, la main dans la main, Sous le feu bienfaisant des ardentés prunelles?

Mais la réalité brise tous nos serments Et nous arrache hélas! à la plus douce étreinte; La flamme la plus vive en un jour est éteinte Et le baiser se fige aux lèvres des amants.

Et pourtant, ô Bluet — c'est ma douce folie, — Je crois à l'amour vrai, je crois aux âmes sœurs; Et c'est cet idéal de mes rêves berceurs Que je cherche partout avec mélancolie.

Parfois je désespère et me dis qu'ici-bas, Tout âme est condamnée à vivre solitaire, Suivant séparément leur route sur la terre, Les deux qui s'aimeraient ne se rencontrent pas.

Ne jmais se connaître, effroyable destin! Lorsque j'aime quelqu'un, je le sais bien moi-même, Mais le nom tant cherché de la femme qui m'aime Qui l'apprendra jamais à mon cœur incertain?

Soyez plus indulgente et n'accusez personne; Le papillon n'a pas osé gémir la fleur, De tout être vivant, c'est le commun malheur: Tous frôlent le bonheur et nul ne le soupçonne.

Ah! s'il eût entendu, le papillon troublé Aurait vite arrêté sa course vagabonde, Et mis tout son amour, afin qu'il y réponde, Aux pieds du langoureux et blond Épi de blé!

NEMO.

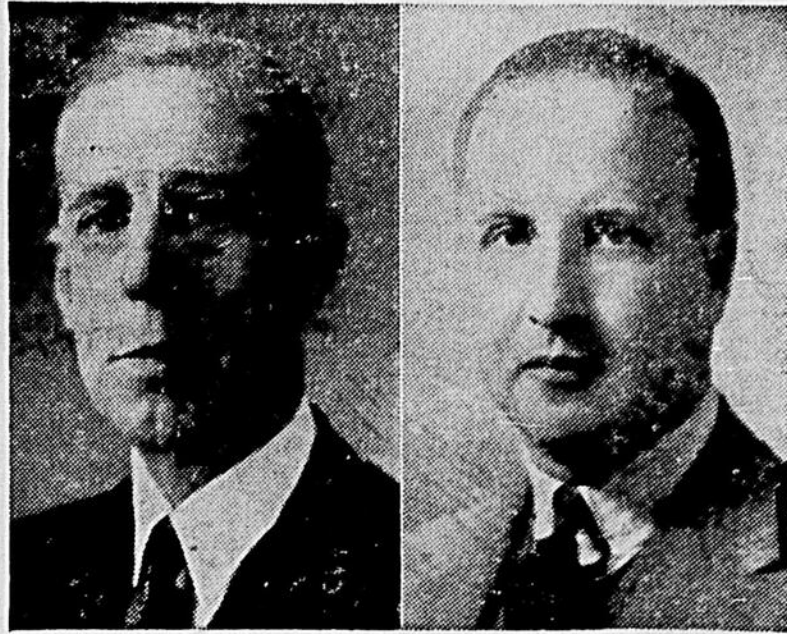
Décembre 1903.

MESDAMES, SAVEZ-VOUS COMMENT FAIRE VOS CONSERVES DE GUERRE?

Toujours utiles de tout temps, les conserves alimentaires prennent une importance nouvelle en temps de guerre. Il est plus essentiel que jamais de prévenir les pertes de sucre et de fruits. Etes-vous au courant, mesdames, des nouveaux détails à observer au sujet de la mise en conserve des fruits dans un sirop clair ou sans sucre? Savez-vous comment manipuler les nouvelles rondelles de caoutchouc synthétique? Savez-vous pourquoi il est très important cette année de ne pas faire vos conserves dans un récipient découvert pour les mettre dans des bocaux sans ensuite les stériliser? Vous pouvez, mesdames, vous renseigner sur tous ces détails et combien d'autres si vous assistez aux démonstrations pratiques qui seront données à Victoriaville, le 22 juillet à la salle du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, à 2,30 heures et à 7,30 hrs p. m.

Mlle Monique Marchand, spécialiste.

Nominations annoncées par les brasseries



L. A. EKERS

J. C. CUSHING

The National Breweries Limited annonce les nominations suivantes: M. Lionel A. Ekers devient assistant du président et M. J.-C. Cushing, vice-président exécutif. Tous deux sont déjà administrateurs de cette Compagnie.

M. Ekers représente la troisième génération de sa famille à s'intéresser activement à l'industrie de la bière. En 1906, après de longues études en Europe et aux États-Unis, il entra dans le service de la production de la Brasserie Ekers. Trois ans plus tard, la Brasserie Ekers s'alliait avec The National Breweries Limited. En 1929, M. Ekers devint vice-président en charge de la production de The National Breweries Limited.

M. Cushing entra au service de la Compagnie en 1935 comme assistant secrétaire-trésorier. Il devenait contrôleur de la Compagnie en 1941 et vice-président en août 1942.

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre:

Nos 9 et 10, valables le 24 juin } Demeurent valables
Nos 11 et 12, valables le 22 juillet } jusqu'à avis contraire

Coupons de Beurre:

Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Nos 18 et 19, valables le 8 juillet, périmés le 31 juillet
Nos 20 et 21, valables le 22 juillet, périmés le 31 août

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")

Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 6, valables le 1 juillet, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 7, valables le 8 juillet, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 8, valables le 15 juillet, périmés le 31 août
Les deux coupons No 9, valables le 22 juillet, périmés le 31 août
Les deux coupons No 10, valables le 29 juillet, périmés le 31 août

Coupons de Sucre pour mise en conserve:

Les coupons de sucre pour mise en conserve, sur lesquels sont inscrits les mots "juin" ou "juillet", sont maintenant valables et ils le demeureront jusqu'au 30 septembre 1943.

Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables avant le 15 d'un mois sont périmés à la fin du même mois. Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables le ou après le 15 d'un mois sont périmés à la fin du mois suivant.

Coupons de viande

La loi stipule que les détenteurs de carnets remettent aux vendeurs, sur achat de viande, des coupons valables de viande. Par conséquent, il est illégal que les marchands émettent et que les détenteurs de carnets acceptent toute note de crédit ou autre document qui s'appliquent aux achats futurs de viande. En d'autres mots, si la quantité de viande achetée ne correspond pas à la valeur totale des coupons, on ne doit pas tenir compte de la différence, ou on doit la combler par l'addition d'articles qui peuvent se vendre en petites

quantités, tels que saucisses, viande hachée, etc.

Remise des coupons

Bien qu'il soit illégal de remettre sur achat de produits rationnés des coupons préalablement détachés du carnet, la loi permet au détenteur de carnet de détacher lui-même les coupons, en présence du marchand ou de son employé. Quand il s'agit d'achats de viande, cette pratique est sans doute préférable. Elle n'accorde pas seulement le marchand, elle permet en outre de conserver propre son carnet de rationnement.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités — Semaine du 28 juin, 1943.

137

liste du ministère fédéral de l'Agriculture, fera sous vos yeux des conserves sans sucre.

Mesdames, faites-vous un devoir de suivre les démonstrations au cours desquelles on vous distribuera le nouveau bulletin du ministère fédéral de l'Agriculture "Conserves de guerre — Confitures et Gelées".

UN PEU D'IMAGINATION PEUT FAIRE D'UNE ORDINAIRE SALADE UN PLAT DE GRAND DINER

Bien peu de ménagères se rendent compte des richesses alimentaires qu'elles possèdent dans leur jardin. Une salade arrangée avec art n'a plus du tout l'air d'un "plat pour les lapins".

Nos bonnes jardinières qui passent de nombreuses heures, chaque jour de l'été, à sarcler, piocher, arroser se rendent-elles bien compte de la valeur nutritive des légumes récoltés dans leur jardin?

La carotte par exemple, originaire du Midi de l'Europe, contient de neuf à douze pour cent de sucre; de la carotine qui joue un grand rôle dans le procédé de la respiration, du glucose et des albuminoïdes.

La betterave, riche aussi en sucre, paraît avoir été d'abord introduite d'Italie en France. Ensuite, elle s'est développée surtout en Angleterre, dans le Nord de la France, en Allemagne, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Elle exige une terre riche, argilo-sableuse. Sa culture enrichit le terrain, surtout à cause de l'engrais qu'elle nécessite.

Originaire des Andes, la tomate est l'un des aliments les plus nutritifs récoltés au jardin. Aussi l'a-t-on placée au premier rang, dans les Règles officielles de l'Alimentation, parmi les aliments qu'il faut absorber chaque jour.

Tous les légumes d'ailleurs, mêmes les plus familiers, apporteront la meilleure contribution possible à votre alimentation, ajoutés à la viande, accompagnant omelettes ou poisson, ou servis sous forme de salades.

Les salades ont surtout l'avantage d'utiliser des légumes crus. Rappeler-vous cette Règle de l'Alimentation: il faut manger deux ou trois légumes chaque jour, souvent crus.

Voici quelques principes généraux tels qu'établis par la Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, qui vous aideront à faire de vos salades non pas "un plat pour les lapins" comme beaucoup de personnes peu friandes des salades les appellent, mais un mets appétissant qui plaira à tout le monde.

1. — Utilisez des feuilles vertes

et bien fraîches: laitue, épinards, cresson, etc. Un feuillage fané gâche l'apparence de n'importe quelle salade. Ne la préparez qu'au dernier moment, juste avant de servir.

2. — Servez des salades bien fraîches.

3. — Avec un peu d'imagination vous réussirez de jolis arrangements de couleur. Une salade doit plaire à l'œil comme au goût.

4. — Ajoutez suffisamment de mayonnaise pour donner du goût, mais pas trop. Autrement, la salade aurait l'air détrempée.

5. — Placez les légumes sur l'assiette d'une manière attrayante au lieu de les jeter à plat.

6. — Pour donner du piquant à une salade, ajoutez-y un peu d'oignon, de jus d'oignon ou jus de citron.

7. — Garnissez bien. Une jolie décoration suffira à en faire un plat de grand dîner.

Un radis joliment découpé, du céleri frisé, de petits bâtons de carotte, de petites rondelles de piment, des lamelles de fromage, du cresson, ou quelques feuilles de persil suffiront à enjoliver la salade la plus ordinaire.

3. — Différentes mayonnaises ou préparations à salades varieront le goût de celles-ci. Par exemple:

Deux cuillerées à table de raifort avec une cuillerée de mayonnaise ordinaire accompagneront délicieusement une salade de betteraves.

Une égale quantité de sauce chili et de sauce mayonnaise donne un excellent arôme à une salade ordinaire.

Deux cuillerées à table de raisin haché, six cerises (marschino) hachées, mêlées avec une cuillerée de mayonnaise relèveront le goût d'une salade au chou.

CANOTS DE CONCOMBRES

3 concombres, 2 tomates 1/2 tasse de céleri haché, sel, poivre, 2 cuill. à table de ciboulette hachée ou 2 petits oignons verts hachés, mayonnaise.

Prenez des concombres bien frais. Pelez, coupez en deux, sur la longueur. Enlevez la pulpe du centre avec une cuillère de façon à ce qu'ils soient creusés comme un canot. Pelez les tomates, coupez par petits cubes, laissez couler le jus. Mêlez la pulpe des concombres, les tomates, le céleri, les assaisonnements. Ajoutez de la mayonnaise au goût. Remplissez de ce mélange le centre des concombres. Déposez sur un lit de laitue. Garnissez de radis joliment taillés de cresson ou de persil. Ajoutez de la mayonnaise si vous le désirez. On peut aussi ajouter au remplissage quelque reste de viande.

Lisez votre journal

Nos Frères Acadiens et les Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb s'est réuni en fin de semaine dernière, sous la présidence de M. Ludger Faguy. C'était la première réunion depuis la réélection des membres du Conseil au Congrès de mai dernier. Des projets intéressants ont été étudiés pour la prochaine année colombienne.

Au début du mois de juin, M. Ludger Faguy avait dressé un message à tous les conseils de la province de Québec pour leur demander de faire leur part dans la campagne de souscriptions pour la fondation d'une presse Acadienne. La plupart des conseils ont favorablement répondu en souscrivant à leur comité local. Le Conseil d'Etat, à cette assemblée, a voté une somme de \$100.00 pour cette aide à la presse Acadienne.

Un montant de \$25.00 sera aussi versé à l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba. A l'item éducation, mentionnons également qu'une bourse de \$100.00 a été octroyée en faveur d'un élève poursuivant ses études classiques.

Cette réunion du Conseil d'Etat terminait les activités pour l'année 1942-43. La prochaine réunion est fixée au début de septembre.

ECONOMISEZ VOTRE TEMPS,

voire argent. Achetez un Cultivateur Merveilleux, sarcler à main cinq fois plus rapide que la pioche ordinaire. Moins de fatigue, plus de rendement. Prix: \$1.25, F.A.B. St-Hyacinthe, Qué. B.P. 47, St-Hyacinthe.

AUTOMOBILE A VENDRE

Oldsmobile, en bonnes conditions, deux pneus neufs et trois pneus usagés. Prix \$575.00. S'adresser à 56, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville.

Arbres fruitiers et d'ornementation, petits fruits, verdure, arbrisseaux, rosiers, plantes vivaces, vignes, etc. S'adresser à Séraphin Garneau, représentant Ilencé, édifice Levasseur, sous-sol, C.P. 446, Victoriaville.

POUSSINS BRAY

Livraison immédiate de certains poussins Bray. Soit pour une livraison immédiate ou pour plus tard, donnez votre commande de poussins d'été sans retard, en mentionnant un second choix. Nos couvercles sont en opération jusqu'à la fin de juillet, afin de satisfaire à toutes les demandes. Agents: Maurice Léveillé, Aston Jet; J.-H. Rondau, Ste-Elisabeth; Médéric Breton, R.R. 2, Ste-Sophie.

Pour le cultivateur. —

Le rôle important de l'agronome

La province de Québec possède un service de propagande agricole sous la direction de M. Emile Lemire et dont les ouvriers portent le nom d'agronomes.

Pour faciliter l'administration, à cause de la différence des problèmes propres à chaque district, elle a été divisée en vingt et une régions.

Chacune comprend environ sept mille cultivateurs groupés en cinquante à soixante paroisses. Les systèmes de culture varient en raison des marchés locaux ou urbains, mais aussi en raison de la qualité du sol, de la longueur de la saison de végétation et des moyens de production.

Les problèmes d'élevage, qui sont nombreux dans tout le Québec, varient d'une région à l'autre pour les chevaux, les bovins, les porcs, les moutons, les volailles, les renards ou les autres animaux à fourrure.

Les cultures ne sont pas moins diversifiées: jardins, légumes pour le marché, foin, céréales, fruits, petits fruits, tabac, pommes de terre, betteraves à sucre, bleuets, houblon, semences commerciales, plantes à pâturage et à ensilage.

Les moyens suivants d'améliorer les rendements ne sont pas également employés partout: drainage, amendements calcaires, engrais chimiques ou naturels, contrôle laitier, croisements animaux ou croisements de plantes, sélections, agencement des cultures, introduction de nouvelles cultures industrielles ou alimentaires.

Pour aider à la solution de ces problèmes, la collaboration des personnes intéressées est très importante. Elle se manifeste dans les associations coopératives, caisses populaires, sociétés et cercles agricoles et Union des cultivateurs.

Cette diversité des problèmes occupe entre trois et quatre cents agronomes ou instructeurs, répartis dans les vingt et une divisions agronomiques et groupés autour des agronomes régionaux.

Chaque agronome n'a pas à s'occuper en même temps de tous les problèmes énumérés plus haut. Mais il incombe à l'agronome régional d'aider à résoudre les multiples problèmes posés à la vingtaine d'employés sous sa direction.

L'agronome régional est un chef d'équipe. Il doit coordonner le travail du personnel résidant dans sa région, et pour cela il a besoin de sa collaboration pour ensuite avoir celle des cultivateurs.

D'où l'on note que cette profession est appelée à rendre d'éminents services.

Le cultivateur ambitieux et averti n'a pas de meilleur ami que l'agronome. Aussi, se doit-il de le consulter et de suivre de près ses judicieux avis.

Badinages...

Le Canada est de plus en plus la terre promise: —

Des reines, des ex-impératrices, des archiduchesses, des princesses authentiques le visitent:

Elles habitent même, pour toute la durée de la guerre, en dépit des menaces d'invasion...

Une jeune, de grande race: Mme Chiang Kai-Shek a daigné venir distraire nos députés de leurs lourdes inquiétudes.

Auparavant, la Croix-Rouge lui avait remis un chèque de \$115,000.00 pour ses bons petits chinois.

C'est ça qui donne de la grâce à un sourire et de la souplesse à une révérence!

Mais à Montréal!: fatigue ou oubli du don?

Pour passer ainsi, toute raide, sans un regard, sans un sourire comme une porcelaine rare, entre la haie de journalistes sympathiques aux problèmes qu'elle colporte dans les plis de sa belle robe chinoise...

L'on comprend que, dressée au luxe américain, faite à l'atmosphère raffiné des hôtels les plus exclusifs:

Elle ait préféré respirer l'air pur du Mont-Royal;

à la couleur locale du Chinatown...

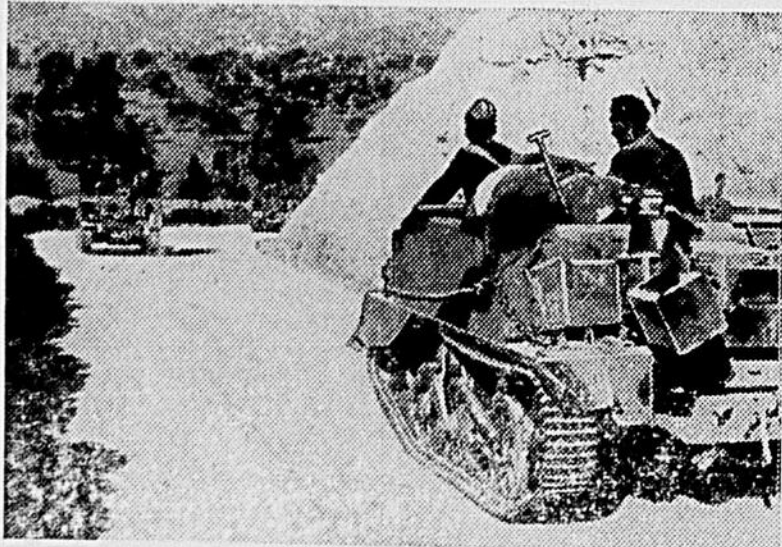
A preuve que les voyages font toujours négliger les visites aux parents!

Toutes ces visites, ces diners, ces fleurs multiples, ces trains spéciaux, ces vins rares, ça doit coûter des sous, surtout au profit du prix des patates; quand il y en a à vendre...

Superbe rançon de tout ce grand fla-fla international.

Baptiste renâcle de plus en plus... en jonglant sur ses petits coupons coloriés.

Une colonne de la 8ième armée britannique prend Tripoli en revers, par voie de Tarhuna.



Disposée en trois colonnes d'attaques, la 8ième Armée britannique dont la victoire sur l'Afrika Korps est si retentissante, a plusieurs fois employé des stratégies audacieuses. L'une d'elle est illustrée ici. Une des trois colonnes d'attaque prit Tripoli en revers, dans un assaut-surprise, et en passant par voie de Tarhuna. On sait l'heureux résultat de cette stratégie.

La photo nous montre une phase de cette attaque. Des véhicules militaires partent de Beni Ujd, à la poursuite des forces de Rommel. Depuis ce temps, Rommel a été renvoyé en Allemagne, et remplacé par Von Arnim, capturé il y a quelques heures par les troupes alliées.

LE BOIS DE CHAUFFAGE

Le ministre des Munitions, M. Howe, annonce que, pour aider à prévenir une disette de bois de chauffage l'hiver prochain, le gouvernement a décidé de maintenir jusqu'au 31 décembre le système de primes sur la production du bois de corde.

"J'aimerais, dit M. Howe, rappeler aux cultivateurs et aux employés de ferme qui ont droit à des sursis militaires et qui demeurent dans les régions où les travaux agricoles ne requièrent pas tout leur temps, qu'ils peuvent s'engager temporairement pour faire la coupe du bois de chauffage sans pour cela perdre leur droit à un sursis. Je dois leur faire remarquer, cependant, que cette occupation temporaire ne doit pas nuire à la production agricole."

Lorsque le ministre annonça son plan d'urgence le 4 mars, il avait décidé de payer une prime de \$1. la corde aux marchands de bois pour tout le bois de chauffage coupé en vertu de contrats passés avant le 30 juin 1943 et livré à un marchand ou gardé pour son compte après le 5 mars 1943. En vertu de sa nouvelle décision, le ministre paiera des primes aux mêmes conditions pour le bois de corde qui sera coupé jusqu'au 31 décembre 1943.

M. Howe dit que la rigueur de l'hiver dernier et la tardiveté du dégel printanier ont aggravé la disette. "A moins qu'on ne coupe du bois de chauffage durant l'été et le début de l'automne, dit-il, la situation sera peut-être critique dans plusieurs régions

du Canada. Pour cette raison on prolonge de six mois le temps pendant lequel la coupe est subventionnée.

Le ministre encourage les marchands à acheter autant que possible les croûtes et les déchets de scieries. "On paiera une prime de transport pour ces achats, ajoute-t-il, si le marchand peut démontrer qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir du bois pour ses clients."

La prime de transport s'applique non seulement aux croûtes et aux déchets, mais aussi au bois de corde. Le régisseur du bois de chauffage autorisera le paiement d'une partie des frais de transport qu'il jugera convenable, particulièrement dans le cas où les marchands doivent se procurer du bois, en vertu de contrats, dans des régions autres que la région où ils se procurent normalement leurs approvisionnements. Pour obtenir ces remboursements les marchands doivent obtenir un permis du régisseur avant de donner des contrats de bois de chauffage.

Seuls les marchands de bois inscrits comme tels à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pourront obtenir des primes de coupe et de transport.

"La disette de bois de chauffage est grave, dit M. Howe, mais il est encourageant de constater que plusieurs localités s'en rendent compte et prennent toutes les mesures possibles pour trouver une solution à ce problème angoissant par des mesures appropriées aux circonstances. D'un autre côté, il y a des localités où rien n'a été fait. Elles auront à faire face à une disette

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

David Deshaies

A.B.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 C.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

NO 42 RUE DES CASERNES
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél.: 556

Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS

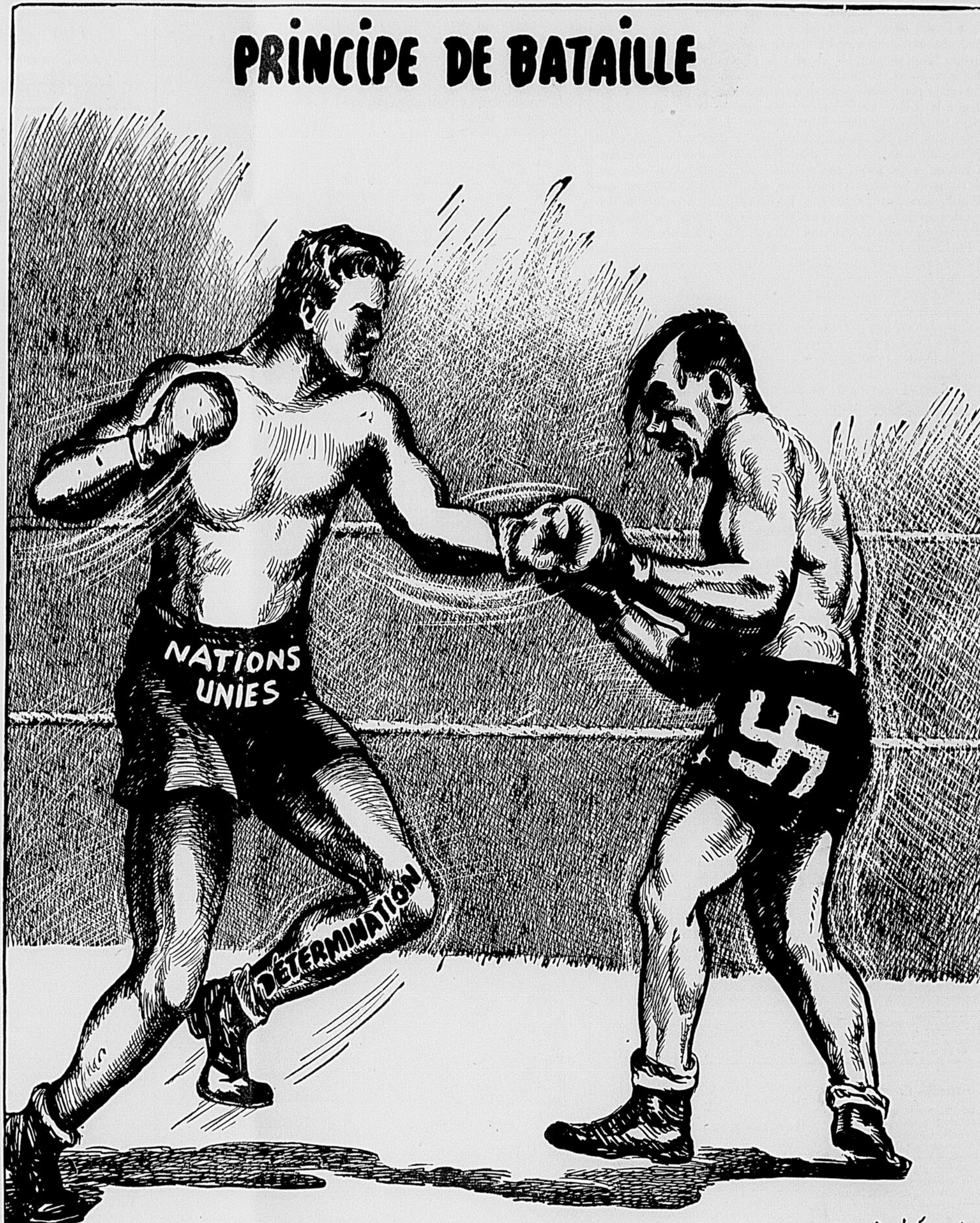
NICOLET, P. Q.

Vous les Roulez Mieux avec le
TABAC À CIGARETTES
OGDEN'S FINE CUT

spécifique est usurpée, ignorée; le dictateur impose le candidat de son choix à n'importe quel poste de commande, sans plus de formalité; il s'est imposé lui-même par la force et la rébellion à la tête de ses concitoyens. Les pays qui tombent sous la férule d'une dictature voient le droit de vote abolir. C'est en majeure partie pour conserver cette liberté que le Canada est en

Le MONDE COMME IL VA

PRINCIPE DE BATAILLE



QUAND L'ADVERSAIRE DONNE DES SIGNES DE FAIBLESSE C'EST LE MOMENT DE REDOUBLER D'EFFORTS